

AS DRIVER

Société par actions simplifiées unipersonnelle

Capital : 500 euros

Siège social :

15 bis rue des Iris
91270 VIGNEUX SUR SEINE

981 671 639 R.C.S. EVRY

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16/05/2025
--

L'an deux mille vingt cinq
Le 16 mai, à 17 heures

Le soussigné,

Monsieur AMAZOZ SI MOHAMED, demeurant à l'adresse suivante : 15 bis rue des Iris 91270 Vigneux-sur-Seine, né le 07/03/1980 à Ouarzazate (Maroc) de nationalité française.

L'associé unique de la société AS DRIVER, société par actions simplifiées à associé unique au capital de 500€, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social,

1°) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la présidence
- Modification de l'objet social
- Modification de la dénomination sociale
- Pouvoirs

2°) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le rapport établi par le président,
- Le projet des décisions,
- Les statuts

3°) Adopte les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide de modifier l'objet social, à savoir :

La suppression des activités : Exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur ; Achat, vente et location de véhicules sans chauffeur ; Lavage de véhicules

L'adjonction de nouvelles activités : Animation rayon traditionnel, manutention et mise en rayon, Conseil, accompagnement, formation et prestations de services aux entreprises dans les métiers de bouches et alimentaires, Nettoyage industriel et services associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision d'adjoindre les nouvelles activités, l'article 3 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Article 3. - Objet social

En France et à l'étranger, la Société a l'objet social (ci-après, "l'Objet Social") suivant :

- Import/Export, Négoce de toutes marchandises non réglementées en France et à l'Etranger*
- Animation rayon traditionnel, manutention et mise en rayon, Conseil, accompagnement, formation et prestations de services aux entreprises dans les métiers de bouches et alimentaires*
- Nettoyage industriel et services associés*

Le reste de l'article 3 étant inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale :

- AS DRIVER devient A.S.C PRO Services Conseils

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision de modifier la dénomination sociale, l'article des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Article 2. - Dénomination

La Société a pour dénomination sociale : A.S.C PRO Services Conseils

Le reste de l'article 2 étant inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Signature de l'associé unique

AMAZOZ SI MOHAMED

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AMAZOZ SI MOHAMED', with a stylized, cursive script.